

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08.03.2017
1.1	24.05.2022	400001007739	Date de la première version publiée: 08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : EPOCAST® 1633 A US

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Composants époxy

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Huntsman Advanced Materials (Europe)BVBA
Adresse : Everslaan 45
3078 Everberg
Belgique
Téléphone : +41 61 299 20 41
Téléfax : +41 61 299 20 40

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Global_Product_EHS_AdMat@huntsman.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:
ANGERS: 02 41 48 21 21
BORDEAUX: 05 56 96 40 80
LILLE: 0 825 812 822
LYON: 04 72 11 69 11
MARSEILLE 04 91 75 25 25
NANCY: 03 83 32 36 36
PARIS: 01 40 05 48 48
RENNES: 02 99 59 22 22
STRASBOURG: 03 88 37 37 37
TOULOUSE: 05 61 77 74 47
EUROPE: +32 35 75 1234
France ORFILA: +33(0)145425959
ASIA: +65 6336-6011
China: +86 20 39377888
+86 532 83889090
India: + 91 22 42 87 5333
Australia: 1800 786 152
New Zealand: 0800 767 437
USA: +1/800/424.9300

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	24.05.2022	400001007739	08.03.2017
			Date de la première version publiée:
			08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger	:	H315	Provoque une irritation cutanée.
		H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
		H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
		H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence	:	Prévention:	
		P261	Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
		P264	Se laver la peau soigneusement après manipulation.
		P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
		P280	Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
		Intervention:	
		P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
		P391	Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFGE)
acrylate de 2,2-bis(acryloyloxyméthyl)butyle

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	24.05.2022	400001007739	08.03.2017
			Date de la première version publiée:
			08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDEGE)	- - 01-2119454392-40	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	>= 30 - < 50
acrylate de 2,2-bis(acryloyloxyméthyl)butyle	15625-89-5 239-701-3 607-111-00-9	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 10 - < 20
triméthoxy(méthyl)silane	1185-55-3 214-685-0	Flam. Liq. 2; H225 STOT RE 2; H373 (Foie, Thyroïde, Glande surrénale, Appareil gastro-intestinal)	>= 1 - < 10
Siloxanes and Silicones, di-Me, 3-hydroxypropyl Me, ethoxylated	68937-54-2 Polymère	Aquatic Chronic 3; H412	>= 1 - < 2,5
octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]	556-67-2 209-136-7 014-018-00-1 01-2119529238-36	Flam. Liq. 3; H226 Repr. 2; H361f Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10	>= 0,025 - < 0,1

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	24.05.2022	400001007739	08.03.2017
			Date de la première version publiée:
			08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

- | | |
|---------------------------------|--|
| Conseils généraux | : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Traiter de façon symptomatique.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. |
| Protection pour les secouristes | : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés
Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. |
| En cas d'inhalation | : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. |
| En cas de contact avec la peau | : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé. |
| En cas de contact avec les yeux | : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
Enlever les lentilles de contact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| En cas d'ingestion | : Faire immédiatement vomir et appeler le médecin.
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	24.05.2022	400001007739	08.03.2017
			Date de la première version publiée:
			08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre chimique sèche
Moyens d'extinction inappropriés	: Soyez prudent lorsque vous utilisez un jet d'eau à haut débit car cela peut disperser et propager l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	: Dioxyde de carbone (CO ₂) Monoxyde de carbone Oxydes de carbone Oxydes de silicium

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
Méthodes spécifiques d'extinction	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Information supplémentaire	: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles	: Utiliser un équipement de protection individuelle. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
---------------------------	--

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
---	--

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	24.05.2022	400001007739	08.03.2017
			Date de la première version publiée:
			08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes prédisposées. Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

Précautions pour le stockage en commun : Pour les matériaux incompatibles, veuillez vous référer à la section 10 de cette FDS.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Stable dans des conditions normales.

Température de stockage recommandée : 2 - 40 °C

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1633 A US

Version 1.1 Date de révision: 24.05.2022 Numéro de la FDS: 400001007739 Date de dernière parution: 08.03.2017
Date de la première version publiée: 08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	73 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	14,6 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	13 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	13 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	2,6 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	13 mg/m3
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	3,7 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Aigu - effets systémiques	3,7 mg/kg
Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDEGE)	Travailleurs	Dermale	Aigu - effets locaux	0,0083 mg/cm2
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	104,15 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	29,39 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	62,5 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	8,7 mg/m3
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	6,25 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Siloxanes and silicones, di-Me, reaction products with silica	Sédiment d'eau douce	> 100 mg/kg
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sol	23 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1633 A US

Version 1.1 Date de révision: 24.05.2022 Numéro de la FDS: 400001007739 Date de dernière parution: 08.03.2017
Date de la première version publiée: 08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
octaméthylcyclotérasiloxane [D4]	Eau douce	0,44 µg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,044 µg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	0,59 mg/kg
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment marin	0,059 mg/kg
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sol	0,15 mg/kg
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Empoisonnement secondaire	1,7 mg/kg
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDEGE)	Eau douce	0,003 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,0254 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	0,294 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Sédiment marin	0,0294 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Sol	0,237 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Matériel : caoutchouc butyle
Délai de rupture : > 8 h

Matériel : Alcool éthylvinyle laminé (EVAL)
Délai de rupture : > 8 h

Matériel : Caoutchouc nitrile
Délai de rupture : 10 - 480 min

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	24.05.2022	400001007739	08.03.2017
			Date de la première version publiée:
			08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

Remarques	: Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
Protection de la peau et du corps	: Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Protection respiratoire	: Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition. Type de Filtre recommandé: Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques
Filtre de type	: Filtre de type A-P

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique	: pâte
Couleur	: bleu
Odeur	: légère
Seuil olfactif	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
pH	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point de fusion/point de congélation	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point d'ébullition	: > 200 °C
Point d'éclair	: > 200 °C Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, inférieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	24.05.2022	400001007739	08.03.2017
			Date de la première version publiée:
			08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

/ Limite d'inflammabilité
inférieure

Pression de vapeur : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Densité de vapeur relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Densité relative : 0,69 - 0,73

Densité : 0,7 g/cm³ (25 °C)

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : légèrement soluble (20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Température d'auto-inflammabilité : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Température de décomposition : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Viscosité : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts
Des bases fortes
Oxydants forts

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08.03.2017
1.1	24.05.2022	400001007739	Date de la première version publiée: 08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Produits de décomposition : dioxyde de carbone
dangereux : monoxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë****Composants:****Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDE):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

acrylate de 2,2-bis(acryloyloxyméthyl)butyle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5 000 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 0,55 mg/l
Durée d'exposition: 6 h
Atmosphère de test: vapeur
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 5 170 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

trimthoxy(mthyl)silane:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 11 685 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 7605 ppm
Durée d'exposition: 6 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 9 500 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Siloxanes and Silicones, di-Me, 3-hydroxypropyl Me, ethoxylated:

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08.03.2017
1.1	24.05.2022	400001007739	Date de la première version publiée: 08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5 000 mg/kg
Méthode: Evalué(e)

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 0,68 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle): > 5 000 mg/kg
Méthode: Evalué(e)

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): > 4 800 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): 36 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403
Symptômes: Difficultés respiratoires

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 400 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Composants:****Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDE):**

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Irritant pour la peau.

acrylate de 2,2-bis(acryloyloxyméthyl)butyle:

Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 4 h
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Irritation de la peau
BPL : oui

triméthoxy(méthyl)silane:

Espèce : Lapin
Evaluation : Pas d'irritation de la peau
Méthode : OCDE ligne directrice 404

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	24.05.2022	400001007739	08.03.2017
			Date de la première version publiée:
			08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Siloxanes and Silicones, di-Me, 3-hydroxypropyl Me, ethoxylated:

Résultat : irritation légère

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Espèce	: Lapin
Durée d'exposition	: 24 h
Méthode	: OCDE ligne directrice 404
Résultat	: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Composants:****Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFGE):**

Espèce	: Lapin
Méthode	: OCDE ligne directrice 405
Résultat	: Pas d'irritation des yeux

acrylate de 2,2-bis(acryloyloxyméthyl)butyle:

Espèce	: Lapin
Méthode	: OCDE ligne directrice 405
Résultat	: Irritation des yeux

triméthoxy(méthyl)silane:

Espèce	: Lapin
Évaluation	: Pas d'irritation des yeux
Méthode	: OCDE ligne directrice 405
Résultat	: Pas d'irritation des yeux

Siloxanes and Silicones, di-Me, 3-hydroxypropyl Me, ethoxylated:

Résultat : irritation légère

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Espèce	: Lapin
Méthode	: OCDE ligne directrice 405
Résultat	: Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Composants:****Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFGE):**

Type de Test	: Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Voies d'exposition	: Peau
Espèce	: Souris

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	24.05.2022	400001007739	08.03.2017
			Date de la première version publiée:
			08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

Méthode : OCDE ligne directrice 429
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

acrylate de 2,2-bis(acryloyloxyméthyl)butyle:

Résultat : Taux de sensibilisation élevé probable ou prouvé de la peau chez l'homme

trimthoxy(mthyl)silane:

Voies d'exposition : Peau
Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : A un effet sensibilisant.

Siloxanes and Silicones, di-Me, 3-hydroxypropyl Me, ethoxylated:

Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Type de Test : Test de Maximalisation
Voies d'exposition : Peau
Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Mutagenicité sur les cellules germinales**Composants:****Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDE):**

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: positif

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: positif

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type de cellule: Somatique
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 48 h
Dose: 2000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 474

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	24.05.2022	400001007739	08.03.2017
			Date de la première version publiée:
			08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

Résultat: négatif

Type de cellule: Somatique

Voie d'application: Oral(e)

Dose: 2000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 486

Résultat: négatif

acrylate de 2,2-bis(acryloyloxyméthyl)butyle:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: positif
BPL: oui

Type de Test: essai de mutation inverse

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau
Espèce: Souris (mâle et femelle)
Type de cellule: Moelle osseuse
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 437.5, 875 and 1750 mg/kg bw
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Type de Test: test des comètes

Méthode: OCDE ligne directrice 489

Résultat: négatif

trimthoxy(mthyl)silane:

Génotoxicité in vivo : Voie d'application: Oral(e)
Dose: 2000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Siloxanes and Silicones, di-Me, 3-hydroxypropyl Me, ethoxylated:

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes, Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation du gène
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Concentration: 0.0003 - 5.0 mg/plate
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	24.05.2022	400001007739	08.03.2017
			Date de la première version publiée:
			08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Concentration: 0.0003 - 0.03 mg/ml
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Système d'essais: Cellules de lymphome de souris
Concentration: 0.0032 - 0.05 µl/ml
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronucleus in vivo
Espèce: Rat (mâle et femelle)
Type de cellule: Moelle osseuse
Voie d'application: Inhalation
Durée d'exposition: 6 h/day for 5 days
Dose: 0, 720 ppm
Méthode: OCDE ligne directrice 475
Résultat: négatif

Type de Test: essai de létalité dominante
Espèce: Rat (mâle et femelle)
Type de cellule: Moelle osseuse
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 5 days/week for 8 weeks
Dose: 100, 500, 1000 mg/kg bw/day
Méthode: OCDE ligne directrice 478
Résultat: négatif

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classification en tant que mutagène sur des cellules germinales.

Cancérogénicité**Composants:****octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:**

Espèce	: Rat, mâle et femelle
Voie d'application	: Inhalation
Durée d'exposition	: 24 mois
Dose	: 10, 30, 150, 700 ppm
Fréquence du traitement	: 6 hours/day, 5 days/week
	: 150 ppm
Méthode	: OCDE ligne directrice 453
Résultat	: positif

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	24.05.2022	400001007739	08.03.2017
			Date de la première version publiée:
			08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

Symptômes : Effets sur la reproduction des femmes, effets cancérogènes
Remarques : À l'origine de tumeurs chez les rongeurs. La recherche a démontré que le mécanisme de cancérogénicité ne s'applique pas aux humains.

Cancérogénicité - Evaluation : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le classement comme cancérogène

Toxicité pour la reproduction**Composants:****Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDE):**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0, 50, 180, 540 or 750 mg/kg/
Durée d'un traitement unique: 238 d
Toxicité générale chez les parents: NOEL: 750
Toxicité générale sur la génération F1: NOEL: 750 Poids corporel mg / kg
Toxicité générale sur la génération F2: NOAEL: 750 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.
BPL: oui
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

acrylate de 2,2-bis(acryloyloxyméthyl)butyle:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0, 30, 100, 300 milligramme par kilogramme
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 300 Poids corporel mg / kg
Fertilité: NOAEL: 300 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Résultat: L'expérimentation sur des animaux n'a démontré aucun effet sur la fertilité.
BPL: oui

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 500 milligramme par kilogramme
Durée d'un traitement unique: 10 d
Toxicité maternelle générale: NOAEL: < 500 Poids corporel mg / kg
Toxicité embryo-fœtale.: NOAEL: > 500 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	24.05.2022	400001007739	08.03.2017
			Date de la première version publiée:
			08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

BPL: oui

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité maternelle générale: NOAEL: > 130 Poids corporel
mg / kgToxicité embryo-fœtale.: NOAEL: > 130 Poids corporel mg /
kg

Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement
précoce de l'embryon n'a été observé.

BPL: oui

trimthoxy(mthyl)silane:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Résultat: négatif

Incidences sur le : Espèce: Rat, mâle et femelle
développement du fœtus Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1 000 Poids corporel
mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Résultat: Aucune incidence tératogène.

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Inhalation
Dose: 70, 300, 500, 700 ppm
Durée d'un traitement unique: 6 h
Fréquence du traitement: 7 jours / semaine
Toxicité générale chez les parents: NOAEC: 300 ppm
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEC: 300 ppm
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: positif

Incidences sur le : Espèce: Rat, femelle
développement du fœtus Voie d'application: Inhalation
Dose: 100, 300, 700 ppm
Durée d'un traitement unique: 6 h
Fréquence du traitement: 7 jours / semaine
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 300 ppm
Tératogénicité: NOAEL: > 700 ppm
Symptômes: Incidences sur la mère.
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène., Quelques preuves
d'effets néfastes sur le développement sur base de tests sur
les animaux.

Toxicité pour la reproduction : Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la
- Evaluation fertilité, lors de l'expérimentation animale.

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08.03.2017
1.1	24.05.2022	400001007739	Date de la première version publiée: 08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**Composants:****trimthoxy(mthyl)silane:**

Organes cibles	: Foie, Thyroïde, Glande surrénale, Appareil gastro-intestinal
Evaluation	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée**Composants:****Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDE):**

Espèce	: Rat, mâle et femelle
NOAEL	: 250 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 13 Weeks
Nombre d'expositions	: 7 d
Méthode	: Toxicité subchronique

acrylate de 2,2-bis(acryloyloxyméthyl)butyle:

Espèce	: Rat, mâle et femelle
NOAEL	: 300 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 15 - 29 d 6 h
Nombre d'expositions	: 7 days/week
Dose	: 0/30/100/300 mg/kg bw/day
Groupe de contrôle	: oui
Méthode	: OCDE ligne directrice 422
BPL	: oui

Espèce	: Souris, mâle et femelle
NOAEL	: 0,3 mg/kg
Voie d'application	: Dermale
Durée d'exposition	: 105 - 106 weeks
Nombre d'expositions	: 5 days/week
Dose	: 0.3/1/3 mg/kg
Méthode	: OCDE ligne directrice 453
BPL	: oui

Espèce	: Rat, mâle et femelle
LOAEL	: 0,3 mg/kg
Voie d'application	: Dermale
Durée d'exposition	: 104 - 105 weeks
Nombre d'expositions	: 5 days/week
Dose	: 0.3/1/3 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	24.05.2022	400001007739	08.03.2017
			Date de la première version publiée:
			08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

Méthode : OCDE ligne directrice 453
BPL : oui

Espèce : Souris, mâle et femelle
NOAEL : ≥ 200 mg/kg
Voie d'application : Dermale
Durée d'exposition : 16 d
Nombre d'expositions : 5 days/week
Dose : 12.5/25/50/100/200 mg/kg

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : ≥ 200 mg/kg
Voie d'application : Dermale
Durée d'exposition : 16 d
Nombre d'expositions : 5 days/week
Dose : 12.5/25/50/100/200 mg/kg

Espèce : Souris, mâle et femelle
NOAEL : > 12 mg/kg
Voie d'application : Dermale
Durée d'exposition : 14 weeks
Nombre d'expositions : 5 days/week
Dose : 0.75/1.5/3/6/12 mg/kg
BPL : oui

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : > 12 mg/kg
Voie d'application : Dermale
Durée d'exposition : 14 weeks
Nombre d'expositions : 5 days/week
Dose : 0.75/1.5/3/6/12 mg/kg
BPL : oui

trimthoxy(mthyl)silane:

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOEC : 50 mg/kg, 100 ppm
Voie d'application : Ingestion
Atmosphère de test : vapeur
Durée d'exposition : 672 h
Nombre d'expositions : 7 d
Méthode : OCDE ligne directrice 413

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : 150 ppm
Voie d'application : Inhalation
Atmosphère de test : vapeur
Durée d'exposition : 24 Months
Nombre d'expositions : 6 hours/day, 5 days/week
Dose : 10, 30, 150, 700 ppm
Groupe de contrôle : non
Méthode : OCDE ligne directrice 453
Remarques : N'est pas classé en raison de données qui, bien que

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	24.05.2022	400001007739	08.03.2017
			Date de la première version publiée:
			08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Espèce	:	Lapin, mâle et femelle
NOAEL	:	>=1 ml/kg
Voie d'application	:	Dermale
Durée d'exposition	:	3 Weeks
Nombre d'expositions	:	6 hours/day, 5 days/week
Dose	:	0.1, 0.3, 1 ml/kg bw
Groupe de contrôle	:	oui
Méthode	:	OCDE ligne directrice 410
Remarques	:	Aucun effet indésirable n'a été signalé

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

Donnée non disponible

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

Effets neurologiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Composants:

trimthoxy(mthyl)silane:

Remarques : Les solvants risquent de dessécher la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFEDGE):

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Poisson): 2,54 mg/l
		Durée d'exposition: 96 h
		Substance d'essai: Eau douce
		Méthode: Méthode de calcul

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	24.05.2022	400001007739	08.03.2017
			Date de la première version publiée:
			08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2,55 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: Méthode de calcul
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 1,8 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Contrôle analytique: oui Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 201 BPL: non
Toxicité pour les microorganismes	: CI50 (boue activée): > 100 mg/l Durée d'exposition: 3 h Type de Test: Essai en statique Contrôle analytique: non Substance d'essai: Eau douce BPL: non
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 0,3 mg/l Durée d'exposition: 21 d Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Type de Test: Essai en semi-statique Contrôle analytique: non Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 211 BPL: oui Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

acrylate de 2,2-bis(acryloyloxyméthyl)butyle:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Leuciscus idus(Ids)): 1,47 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique Méthode: DIN 38412 CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 0,87 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en semi-statique Méthode: OCDE ligne directrice 203 BPL: oui
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 19,9 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique Méthode: Autres lignes directrices
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): 4,86 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3. BPL: non

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08.03.2017
1.1	24.05.2022	400001007739	Date de la première version publiée: 08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

EC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,57 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
 Type de Test: Essai en statique
 Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.

Toxicité pour les microorganismes : EC20 (boue activée): 625 mg/l
 Durée d'exposition: 30 min
 Type de Test: Essai en statique
 Méthode: ISO 8192

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

trimthoxy(mthyl)silane:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 110 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
 Type de Test: Essai en dynamique
 Substance d'essai: Eau douce
 Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 122 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h
 Type de Test: Essai en dynamique
 Substance d'essai: Eau douce
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EgC50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 120 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h
 Type de Test: Essai en statique
 Substance d'essai: Eau douce
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Siloxanes and Silicones, di-Me, 3-hydroxypropyl Me, ethoxylated:

Toxicité pour les poissons : CE50 (Poisson): 10 - 100 mg/l
 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

CL50 (Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)): > 1 080 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 892 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
 Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	24.05.2022	400001007739	08.03.2017
			Date de la première version publiée:
			08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1 040 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

CL50 (Mysidopsis bahia (Mysis effilée)): 11 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOECr (Skeletonema costatum (algue marine)): 3 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

CE50r (Skeletonema costatum (algue marine)): 14 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

CE50r (Lemna gibba G3 (Lentille d'eau bossue G3)): > 1 020 mg/l
Durée d'exposition: 7 d
Type de Test: Essai en statique
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): 115 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Toxicité pour les poissons : NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): >= 22 µg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en dynamique
Contrôle analytique: oui
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: EPA OTS 797.1400
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): >= 15 µg/l
Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en dynamique
Contrôle analytique: oui
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: EPA OTS 797.1300

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	24.05.2022	400001007739	08.03.2017
			Date de la première version publiée:
			08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: NOECr : < 0,022 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: 0,0044 mg/l Durée d'exposition: 14 d Espèce: Poisson
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 0,0079 mg/l Durée d'exposition: 21 d Espèce: Daphnia (Daphnie)
Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)	: 10
Toxicité des sédiments	: NOEC: 13 mg/kg sediment dw Contrôle analytique: oui Solvant: oui Durée: 28 d Type de Test: Essai en statique Eau: Eau douce Sédiment: Naturel Durée d'exposition: 28 d Nominal / mesuré: Mesuré

12.2 Persistance et dégradabilité**Composants:****Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDE):**

Biodégradabilité	: Type de Test: aérobique Inoculum: boue activée Concentration: 3 mg/l Résultat: N'est pas biodégradable Biodégradation: env. 0 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.4.E.
------------------	--

acrylate de 2,2-bis(acryloyloxyméthyl)butyle:

Biodégradabilité	: Type de Test: aérobique Inoculum: boue activée Concentration: 33 mg/l Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: 82 - 90 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B BPL: oui
------------------	---

triméthoxy(méthyl)silane:

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	24.05.2022	400001007739	08.03.2017
			Date de la première version publiée:
			08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Concentration: 11,2 mg/l
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 54 %
Durée d'exposition: 28 d

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 2,2 hrs (25 °C)
pH: 7
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

Siloxanes and Silicones, di-Me, 3-hydroxypropyl Me, ethoxylated:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 15,6 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Inoculum: boue activée
Concentration: 10 mg/l
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 3,7 %
Durée d'exposition: 29 d
Méthode: OCDE ligne directrice 310

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 3,9 d (25 °C)
pH: 7
Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Photodégradation : Type de Test: Air
Dégradation (photolyse indirecte): 50 % Dégradation par périodes de demi-vie: 15,8 d

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Composants:****Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDEGE):**

Bioaccumulation : Espèce: Poisson
Facteur de bioconcentration (FBC): 150
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,7 - 3,6
Méthode: OCDE Ligne directrice 117
BPL: oui

acrylate de 2,2-bis(acryloyloxyméthyl)butyle:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 4,35 (20 °C)

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08.03.2017
1.1	24.05.2022	400001007739	Date de la première version publiée: 08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

octanol/eau

Méthode: Méthode de calcul

trimthoxy(mthyl)silane:

Coefficient de partage: n-
octanol/eau : log Pow: 0,7 (20 °C)
pH: 7
Méthode: QSAR

octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:

Bioaccumulation : Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Durée d'exposition: 28 d
Température: 20 °C
Concentration: 0,0005 mg/l
Facteur de bioconcentration (FBC): 12 400
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Essai en dynamique

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Durée d'exposition: 28 d
Température: 20 °C
Concentration: 0,0005 mg/l
Facteur de bioconcentration (FBC): 13 400
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Essai en dynamique

Coefficient de partage: n-
octanol/eau : log Pow: 6,488 (25,1 °C)
Méthode: OCDE Ligne directrice 123

12.4 Mobilité dans le sol**Composants:****Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDE):**

Répartition entre les : Koc: 4460
compartiments : Méthode: OCDE ligne directrice 121
environnementaux

acrylate de 2,2-bis(acryloyloxyméthyl)butyle:

Répartition entre les : OCDE ligne directrice 121
compartiments : log Koc: 2,2
environnementaux : Méthode: OCDE ligne directrice 121

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	24.05.2022	400001007739	08.03.2017
			Date de la première version publiée:
			08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

Composants:**octaméthylcyclotétrasiloxane [D4]:**

Evaluation : Cette substance est considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

: Cette substance est considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants:**trimthoxy(mthyl)silane:**

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.
Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08.03.2017
1.1	24.05.2022	400001007739	Date de la première version publiée: 08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADN	: UN 3082
ADR	: UN 3082
RID	: UN 3082
IMDG	: UN 3082
IATA	: UN 3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (TRIMETHYLOLPROPANE TRIACRYLATE, BISPHENOL F EPOXY RESIN)
ADR	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (TRIMETHYLOLPROPANE TRIACRYLATE, BISPHENOL F EPOXY RESIN)
RID	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (TRIMETHYLOLPROPANE TRIACRYLATE, BISPHENOL F EPOXY RESIN)
IMDG	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (TRIMETHYLOLPROPANE TRIACRYLATE, BISPHENOL F EPOXY RESIN)
IATA	: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (TRIMETHYLOLPROPANE TRIACRYLATE, BISPHENOL F EPOXY RESIN)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN	: 9
ADR	: 9
RID	: 9
IMDG	: 9
IATA	: 9

14.4 Groupe d'emballage

ADN	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: M6
Numéro d'identification du danger	: 90
Étiquettes	: 9
ADR	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	24.05.2022	400001007739	08.03.2017
			Date de la première version publiée:
			08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M6
Numéro d'identification du danger : 90
Étiquettes : 9
Code de restriction en tunnels : (-)

RID

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M6
Numéro d'identification du danger : 90
Étiquettes : 9

IMDG

Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
EmS Code : F-A, S-F

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964
Instruction d' emballage (LQ) : Y964
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Miscellaneous

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964
Instruction d' emballage (LQ) : Y964
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Miscellaneous

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

RID

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

Polluant marin : oui

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environnement : oui

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environnement : oui

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08.03.2017
1.1	24.05.2022	400001007739	Date de la première version publiée: 08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Liste des substances soumises à autorisation : Non applicable
(Annexe XIV)

REACH - Listes des substances extrêmement : Ce produit ne contient pas de
préoccupantes candidates en vue d'une autorisation substances extrêmement
(Article 59). préoccupantes (Règlement (CE) No
1907/2006 (REACH), Article 57).

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

E2 DANGERS POUR
L'ENVIRONNEMENT

Maladies Professionnelles : 84, 4 bis
(R-461-3, France)

Installations classées pour la : 4511, 4734
protection de l'environnement
(Code de l'environnement
R511-9)

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste
canadienne LIS

AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	24.05.2022	400001007739	08.03.2017
			Date de la première version publiée:
			08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

NZIoC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
ENCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TCSI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TSCA	: Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

Inventaires

AICS (Australie), AIIC (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOIC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte complet pour phrase H**

H225	: Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	: Liquide et vapeurs inflammables.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H361f	: Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08.03.2017
1.1	24.05.2022	400001007739	Date de la première version publiée: 08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Chronic 2	H411

Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES

EPOCAST® 1633 A US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08.03.2017
1.1	24.05.2022	400001007739	Date de la première version publiée: 08.03.2017

Date d'impression 04.10.2023

DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.